

Création / Reprise d'entreprise – Cantal (15)



Objectifs de la formation

- Concrétiser votre projet de création/reprise d'entreprise
- Formaliser son plan d'affaires prévisionnel
- Déterminer les modalités de mise en œuvre de son projet
- Identifier les points clefs de pilotage de l'entreprise
- Appréhender l'environnement de son projet et formaliser sa stratégie de mise en réseau

PROGRAMME

- Étude de marché et positionnement
- Stratégie et actions commerciales
- Gestion prévisionnelle, financement du projet et plan d'affaires
- Environnement réglementaire de l'entreprise : choix juridique, fiscal et social
- Environnement partenarial de l'entreprise
- La gestion et le pilotage de son entreprise : les points clefs
- Bilan

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exercices pratiques, exemples concrets, études de cas, jeu d'entreprise, mises en situation, Outils pratiques et supports pédagogiques, documentation, Ordinateurs. Accès Internet. Vidéo projecteur

Mise en place du projet avec appui personnalisé et outil de business plan BGE Pro

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis : quiz, dossier de création d'entreprise
Évaluation de la satisfaction des stagiaires

POSTULER À CETTE FORMATION

Pour participer à nos réunions d'information et télécharger le dossier de candidature, rendez-vous sur :
formation.bgeso.fr/formations/entrepreneuriat

Public

Demandeurs d'emploi indemnisés ou non par Pôle Emploi

Prérequis

Être inscrit à Pôle Emploi ou auprès d'un service public de l'emploi

Posséder la qualification requise juridiquement pour exercer l'activité visée (si métier réglementé) ou avoir son financement pour réaliser la formation « métier » nécessaire

Avoir un projet de création peu avancé compatible avec la durée de la formation longue (sinon orientation sur une formation courte)

Avoir identifié un projet de création

Durée de la formation

35 heures

Dates et lieux de la formation

- À Aurillac – du 03/04 au 11/04/23

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le cas échéant, les aménagements à mettre en œuvre seront identifiés par notre référent handicap au cours d'un entretien.

★ **Financier**



90 %
de satisfaction
en 2019



Pour en savoir plus, contactez-nous !

BGE Cantal

04 71 43 32 01

bge15@creer.fr

formation.bgeso.fr